

CS TMGE
APPRENTISSAGE



Certificat de Spécialisation

Travaux Mécanisés de Génie Ecologique

Ouvrier qualifié
du génie écologique

Ouvrier d'entretien
des espaces naturels

Chef d'équipe

Conducteur d'engin
agricole et forestier

Conducteur d'engin
de carrière et de terrassement

Conducteur de pelle

UNE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

EN 1 AN

- ✓ Un diplôme national reconnu
- ✓ Une expérience professionnelle approfondie
- ✓ Des liens étroits avec les acteurs du territoire
- ✓ Une insertion directe dans le marché du travail

COMPETENCES VISEES

- C1. Organiser des travaux mécanisés de génie écologique**
- C2. Réaliser des interventions mécanisées de végétalisation et de suppression de biomasse**
- C3. Réaliser des interventions de restauration et d'aménagement de milieux aquatiques**

ORGANISATION DE L'ALTERNANCE

- **Au centre de formation :**

12 semaines complètes de formation à 35h pendant 1 an

- **Au sein de l'organisme employeur :**

Toutes les semaines hors formation se déroulent chez l'employeur

Temps de travail identique à celui des autres salariés

- **Pour l'apprenti :** cette voie exige de la motivation,

le sens de l'organisation et une autonomie dans le travail



CONDITIONS D'ADMISSION

- **Entre 18 et 29 ans révolus**

- **Détenir un diplôme du champs professionnel :**

bac pro « Gestion des Milieux Naturels et de la Faune » « Forêt », « Aménagements Paysagers », « Agroéquipement » ;

brevet professionnel « Responsable de Chantiers Forestiers », « Forêt », « Aménagements Paysagers » ;

BTS « Gestion et Protection de la Nature », « Gestion Forestière », « Aménagements Paysagers », « Gestion et Maîtrise de l'Eau », « Génie des Equipements Agricoles »

- **Signer un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation d'un an avec une entreprise du secteur d'activité**

LA FORMATION

La formation est organisée en modules professionnels.

Chaque unité capitalisable (UC) correspond à deux capacités professionnelles (C)

UC1 : Organiser des travaux mécanisés de génie écologique

C1.1. Opérationnaliser les travaux mécanisés

Diagnostic de site, définition d'une stratégie d'intervention

C1.2 Préparer les matériels

Entretien journalier de la pelle mécanique

Limitation de l'impact environnemental de la machine

UC 2 : Réaliser des interventions mécanisées de végétalisation et de suppression de biomasse

C2.1 Réaliser des travaux de renaturation

Prise en compte des besoins de renaturation

Réalisation technique

C2.2 Réalisation des interventions sélectives de suppression d'embâcles et de végétation

Prise en compte de la dynamique de l'écosystème

Réalisation des travaux

UC 3 : Réaliser des interventions de restauration et d'aménagement de milieux aquatiques

C3.1 Réaliser des interventions sur la morphologie des milieux aquatiques

Prise en compte du fonctionnement écologique de la rivière ou de la zone humide, anticipation de l'impact des choix techniques

Réalisation des travaux de modelage à la pelle mécanique

C3.2 Réaliser des travaux de protection de berges

Réalisation de l'ouvrage de protection

Réalisation d'opération de génie végétal de protection de berges

MODALITES D'EVALUATION

Le CS TMGE est délivré aux candidats ayant acquis les 3 UC du diplôme.

La validation de toutes les UC est nécessaire à l'obtention d'un diplôme.

Chaque capacité fait l'objet d'une évaluation en situation réelle de travail.

Les évaluations sont basées sur des pratiques explicitées ou des pratiques suivies d'un entretien d'évaluation.

Les 3 épreuves sont réparties sur l'année de formation.

La validation d'une UC permet l'attribution d'un bloc de compétences dans le cadre de la formation professionnelle continue ou de la VAE



- Ouverture de la formation : octobre 2022
- Délai d'accès à la formation de 15 jours, soumis à signature d'un contrat d'apprentissage
- Accessibilité au public en situation RQTH
Référente handicap : Fabienne Lambert-Paone
Fabienne.lambert-paone@educagri.fr
- Durée de la formation à l'UFA : 400 heures
- Modalités pédagogiques :
Pédagogie de l'alternance
avec accompagnement personnalisé

Outils pédagogiques :
mise en situation professionnelle, visites de site,
partenariats avec des acteurs de la filière
- Modalités d'évaluation : Unités capitalisables
(obtention du diplôme par validation de toutes les UC)
- Taux de réussite : 1ère promotion session 2024
- Attestation d'acquisition de blocs de compétences
à l'issue de la formation
- Pour accéder au bloc de compétences :
www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle/



 32 chemin Saint Lazare
83400 Hyères

 www.agricampus.fr

 04.94.00.55.64

 [agricampus](https://www.facebook.com/agricampus)

 secretariat.ufa.hyeres@gmail.com

 [agricampusvar](https://www.instagram.com/agricampusvar)